

Réf: Dossier 346880

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT ET COMMERCE GENERAL » en abrégé « STCG »

Siège ABIDJAN COCODY CORNICHE, Lot 68, Ilot 68

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 02/09/2024 reçus par Me AKATCHA GRANSSE ALBERIC, et enregistrés au CEPICI le mercredi 02 octobre 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT ET COMMERCE GENERAL » en abrégé « STCG »

Objet : Transport de biens et de personnes et activités annexes.

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CORNICHE, Lot 68, Ilot 68

Dirigeant(s) M KREAIME ALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10070 du 02/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60003/GTCA/RC/2024 du 02/10/2024

